

# COMMUNE DE DOUDEAUVILLE

Séance du Conseil Municipal du 26 juin 2026 à 20H00.

## PROCÈS VERBAL

Le Conseil Municipal a été convoqué par courriel en date du 22 juin 2026. L'ordre du jour joint à la convocation est le suivant :

- 1) 14 juillet 2026 ;
- 2) Travaux city stade et Décision Modificative budget;
- 3) Véhicule communal
- 4) Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde
- 5) Travaux Crandal
- 6) P.P.R.I.
- 7) Remise des Prix fin d'année scolaire
- 8) Travaux entretien voirie/chemins
- 9) Taxe sur la vacance des locaux d'habitation
- 10) Informations sur travaux de lutte contre les inondations

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 heures, procède à l'appel des membres présents et donne lecture de l'ordre du jour. Tous les membres sont présents, à l'exception de M. René JOLY, M. Sébastien GERVAIS, M. François MENUGE, M. Kévin DELATTRE, Mme Laure PENIGUEL et Mme Thérèse MERLIER, absents excusés.

Est élue secrétaire de séance Mme Anne-Sophie ROHART.

### **1) 14 JUILLET 2026**

Le Conseil Municipal organise une fête avec jeux sur le terrain communal.

Le tarif des repas est fixé à : 13 €/adulte, et 6 €/enfant de 6 à 12 ans (gratuit - 6 ans).

Tarif des boissons à la buvette :

- Punch pomme local : 2€
- Crémant d'Alsace : 2 €
- Kir pétillant : 2 €
- Vin rouge/rosé : 8 € la bouteille et 2 € le verre
- Le verre de 25cl de bière : 2 €
- Soft (Oasis, Orangina, Ice Tea, Coca-Cola, Perrier) : 1,50 €
- Café : 0,50 €

Pour l'animation :

- Jeux traditionnels et jeux gonflables pour les enfants.

Tarif pour les jeux gonflables : 340 € TTC avec Sport'Anim

- Tir à la carabine avec lots : Trois lots par catégories : hommes, femmes et enfants. Valeur des lots : 40 € pour le 1er, 30 € pour le 2ème et 20 € pour le 3ème, par catégories.

Réservation des repas en Mairie.

## **2) TRAVAUX CITY STADE ET DM**

Monsieur le Maire informe les conseillers que l'appel d'offre pour les travaux du City va être publié la semaine prochaine. L'analyse des offres se fera début août avec la commission d'appel d'offre.

Le coût total (hors 1<sup>er</sup> tranche) est actuellement estimé à 396 000 € TTC.

Deux subventions ont été refusées : Equipement d'Animation Sportive Locale (Département) et Agence Nationale du Sport (Région) ; La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (Etat) est en attente de réponse.

Un prêt est nécessaire pour combler les subventions non accordées car la commune n'a pas d'autofinancement suffisant.

Une demande de financement de 130 000 € a été faite auprès de trois organismes : la Caisse d'Epargne, le Crédit Agricole et La Poste.

Deux retours à ce jour : La Poste et la Caisse d'Epargne, l'offre de La Poste est plus intéressante. On attend le retour du Crédit Agricole.

Les conseillers autorisent le Maire à faire une demande de crédit d'un montant de 130 000 €, à valider l'offre de prêt la plus intéressante pour financer le projet, et à signer tous les papiers nécessaires.

Le plan de financement complet sera inscrit au budget lors de la prochaine réunion de Conseil prévue en août, quand tous les éléments seront fixés.

## **3) VÉHICULE COMMUNAL**

Suite aux complications pour le relevé des kilométrages des agents techniques, et afin de simplifier la situation, Monsieur le Maire propose aux conseillers l'acquisition d'un véhicule utilitaire communal.

La Location avec Option d'Achat (L.O.A. ou crédit-bail) s'avère être la meilleure option pour la commune, elle laisse le choix d'acquérir ou non le véhicule.

Plusieurs offres ont été demandées, un seul retour à ce jour pour une location à 431 € HT / mois (sur 5 ans) avec un premier loyer à 8 261,66 €.

Les conseillers sont d'accords pour l'acquisition d'un véhicule utilitaire en Location avec Option d'Achat, et autorisent le Maire à valider la meilleure offre.

Le coût de cette location sera inscrit au budget lors de la prochaine réunion prévue en août.

## **4) MISE A JOUR DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE**

Monsieur le Maire indique aux conseillers la nécessité de mettre à jour le P.C.S. avec les nouveaux membres du Conseil Municipal.

L'inventaire doit également être mis à jour et il convient d'intégrer le risque « canicule » au vu des événements climatiques récents.

Une équipe de conseillers va être mise en place pour travailler sur le sujet.

## **5) TRAVAUX CRANDAL DM**

Afin d'intégrer le coût de la maîtrise d'œuvre pour les travaux d'assainissement de Crandal, le Conseil Municipal décide de modifier le budget comme suit :

Dépenses de fonctionnement : a 023 virement à l'investissement : + 6 000 €  
a 6411 personnel titulaire : - 6 000 €

Recettes d'investissement : a 021 virement du fonctionnement : +6 000 €

Dépenses d'investissement : a 203 : - 2 000 €  
a 2115 : - 2 000 €  
a 2152 : + 10 000 €

## **6) P.P.R.I. Plan de Prévention des Risques Inondation**

Une cartographie des zones inondées en 2023/2024 a été faite suite aux événements climatiques. La problématique sur la commune est le ruissellement des eaux et les inondations. Le PPRI retient ces éléments appelés Z.I.C. (zones inondations constatées) jamais connus jusqu'alors sur Doudeauville.

Il est actuellement à l'état d'ébauche, des remarques ont été formulées par la commune sur la base des cartes fournies. Dans le cadre de l'étude une enquête publique sera ouverte (conformément aux obligations réglementaires).

Le PPRI rentrera en vigueur en 2028.

## **7) LIVRES DE PRIX RPI**

Suite à la dernière délibération du conseil, les instituteurs ont demandé une généralisation de la carte cadeau pour les prix de fin d'année.

Les conseillers valident la remise d'une carte cadeau d'un montant de 10 € aux élèves du village scolarisés dans le RPI. (à la place des livres).

Une carte cadeau d'un montant de 20 € sera offerte en supplément aux enfants qui vont entrer au collège (en remplacement du dictionnaire).

## **8) TRAVAUX ENTRETIEN VOIRIE ET CHEMINS**

Des travaux d'entretien du chemin des sept voies sont programmés pour un montant de 15 000 € environ.

Pas d'autres gros travaux de prévus.

## **9) TAXE SUR LA VACANCE DES LOCAUX D'HABITATION**

M. le Maire informe les conseillers qu'une nouvelle taxe vient se substituer à la TLV (Taxe sur les Logements Vacants) et la THLV (Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants). Cette nouvelle taxe sera la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation (TVLH). Les délibérations prises en matière de THLV seront rendues caduques au 1<sup>er</sup> janvier 2027.

Le Maire expose les dispositions de l'article 1406 bis du code général des impôts permettant au Conseil Municipal d'instituer la taxe sur la vacance des locaux d'habitation .

Il rappelle les conditions d'assujettissement des locaux et les critères d'appréciation de la vacance, et précise qu'en cas d'imposition erronée, les dégrèvements en résultant sont à la charge de la commune.

La commune ayant délibérée pour la mise en place de la THLV, il convient de prendre une délibération pour la TVLH avant le 1<sup>er</sup> octobre 2026 (pour une application au 1er janvier 2027).

Vu l'article 1406 du Code Général des Impôts,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Décide d'instituer la Taxe sur la Vacance des Locaux d'Habitation,
- Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

## **10) INFORMATION SUR LES TRAVAUX DE LUTTE CONTRE LES INONDATIONS**

Monsieur le Maire expose les demandes formulées auprès de la Communauté de Communes qui a la compétence inondation. Il a aussi demandé la mise en place d'un programme d'hydraulique douce et fascines.

La maintenance et la gestion des ouvrages de protection ont été confiées au SYMCEA par convention, pour une année test. Les travaux de curage ne sont pas compris dans cette convention et restent à la charge de la C.C.D.S.

Monsieur le Maire clôt la séance à 22H50, le compte rendu a été affiché.

Rappel des délibérations examinées :

**N°      Objet de la délibération**

- 1)      14 juillet 2026 ;
- 2)      Travaux city
- 3)      Véhicule communal ;
- 5)      Travaux Crandal DM
- 7)      Livres de prix RPI
- 9)      Taxe sur la vacance des locaux d'habitation

Signatures des membres présents :

|                         |  |                            |  |
|-------------------------|--|----------------------------|--|
| M. Christophe<br>COUSIN |  | Mme Anne-Sophie<br>ROHART  |  |
| M. Éric<br>DELPLANQUE   |  | Mme Élodie LELEU           |  |
| Mme Sandrine<br>DUMONT  |  | Mme Brigitte<br>FOURDINIER |  |
| M. Thierry<br>DEMAGNY   |  | Mme Agathe<br>LECAILLE     |  |
| Mme Véronique MYR       |  |                            |  |